



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE
DES HAUTES-PYRENEES**

DL/38-06-2017

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations
du BUREAU du S.D.E.**

Séance du 2 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 2 juin à 17 h 00, les membres du BUREAU, régulièrement convoqués, se sont réunis au siège du **Syndicat Départemental d'Énergie**, 20 avenue Fould à TARBES.

- Etaient présents :** Mmes BOIRIE, CARRERE, CURBET, POURTEAU et VERGES ;
MM. ARMARY, BOUBEE, DABEZIES, DUTOUR, FOURCADE,
FROSSARD, GUILHAS, LAFAILLE, LAFFONT, LUSSAN, PELIEU
et PIRON.
- Etaient absents :** Mmes BOURDEU, DURRIEU, MENDES et SOLLES ; MM. MUR et
SEMPASTOUS.

**Gouvernance du SDE65
suite au décès du Président, François FORTASSIN**

Daniel FROSSARD, 1^{er} Vice-Président, rappelle le contenu du règlement intérieur du SDE, approuvé par le Comité syndical le 21 février 2014 et réceptionné en Préfecture le 4 avril 2014 (document annexé à la présente délibération).

Lors de l'assemblée générale du renouvellement du Bureau, le 17 mai 2014, il a été décidé de fixer le nombre de membres du Bureau à 24 dont le Président.

L'élection qui s'en est suivi a permis de constituer la gouvernance actuelle du sde qui comprend :

1 Président, 11 Vice-Présidents (les deux premiers classés, les autres par ordre alphabétique) et 12 membres du Bureau.

A la demande de Daniel FROSSARD, Bruno ROUCH donne lecture de l'article 4 du règlement intérieur qui prévoit qu'en cas de vacance du poste de Président, c'est le 1^{er} Vice-Président qui le succède.

Cet article prévoit également que lorsqu'un siège de membre du Bureau devient vacant, il est procédé à une élection entre les délégués des communes du secteur, c'est-à-dire du canton qu'ils représentent.

Où cet exposé, les membres du Bureau décident à l'unanimité et en application du règlement intérieur du sde65 :

- **Le nouveau Président du SDE65 est Daniel FROSSARD jusqu'aux prochaines élections du Comité syndical.**
- **Daniel FROSSARD devient également Président de la commission d'appel d'offre**
- **Michel PELIEU devient 1^{er} Vice-Président**
- **Claudine BOIRIE devient 2^{ème} Vice-Présidente**
- **Une réunion des 7 délégués des communes du canton de Bordères sur Echez aura lieu pour élire un nouveau membre du Bureau parmi eux.**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

Le PRESIDENT,

Daniel FROSSARD

